

en direct...

de la chambre

Lettre d'information des agriculteurs du Lot-et-Garonne - Mai 2010 n°34



Avec la participation
du CASDAR

Edito « **En Direct...** »

Céréaliers : la spéculation mondiale comme épée de Damoclès

Il y a bientôt un mois, une manifestation de céréaliers français, sous l'égide de la FNSEA était organisée à Paris... Bien que la base du syndicat majoritaire semble avoir oublié que ses dirigeants et ceux de l'APCA (chambres d'agriculture sauf deux : Lot-et-Garonne et Calvados) avaient donné leur feu vert au plan Barnier dans le cadre du bilan de santé de la PAC ! Néanmoins, après les secteurs des fruits et légumes et de l'élevage laitier, voici maintenant les céréaliers qui s'insurgent contre la politique agricole commune et l'effondrement des prix des céréales. Nous pouvons certes nous interroger : comment ceux qui sont considérés comme les mieux lotis de l'agriculture en sont-ils réduits à manifester ? Il est vrai que l'on n'a pas l'habitude de pleurer sur le sort des céréaliers et pourtant aujourd'hui, l'avenir s'assombrit sur la tête de cette tranche d'agriculteurs. A plus forte raison, c'est que ces derniers sont aux avant-postes du commerce mondial. Tels des piliers entrant dans la mêlée ouverte, de la spéculation et autres perfidies de nos économies de marché. En effet, près de 50% de leur production est exportée. Ils sont ainsi confrontés aux équilibres de production mondiale: il suffit que la récolte céréalière soit un peu meilleure dans des zones traditionnellement importatrices et c'est l'ensemble du marché qui est déstabilisé, faisant chuter les cours.

Les céréaliers sont soumis aux aléas climatiques mondiaux mais également énergétiques : un choc pétrolier, comme celui de 2008, a des répercussions immédiates sur le prix des engrais et de la production en général. Le marché des céréales est également dépendant de la stratégie géopolitique et commerciale des nations mondiales. Pour exemple, en vendant quelques Airbus ou autres technologies françaises au Brésil ou en Chine, nos dirigeants s'engagent souvent, en contrepartie de denrées

agricoles. Enfin, la fluctuation des cours des monnaies est un facteur devenu clef. Quand les prix des céréales -libellés en dollar- baissent, les céréaliers gagnent d'autant moins d'argent que la hausse de l'euro les oblige à comprimer leur marge. Ainsi, sur un marché mondial, les céréaliers sont les plus exposés. A juste titre, comment un céréaliier français peut-il établir son plan d'assolement quand son prix de vente est régi sur une logique mondiale ? Rajoutons par dessus, les contraintes en coût de production franco-françaises, normes européennes et tant d'autres obstacles. Aujourd'hui, les céréaliers, hier, les laitiers, demain, un autre secteur de notre agriculture grondera, car la problématique ne fait qu'une, c'est le monde agricole dans son ensemble qui est en crise.

Aussi, il est temps de reconsidérer les produits alimentaires. Ce ne sont pas des marchandises comme les autres et ne doivent pas être livrées à la spéculation. C'est pourquoi, pour assurer la survie des agriculteurs dans tous les pays du monde et préserver leur capacité à nourrir la planète, il faut retirer l'agriculture du champ d'application de l'OMC, pour la confier au FAO sous l'égide de l'ONU. La sécurité alimentaire des peuples est une responsabilité qui incombe aux gouvernements, pas aux marchands. C'est un des thèmes fondateurs de la Coordination Rurale.

Michel de Lapeyrière,
Président de la Chambre d'Agriculture 47

• **Vendredi 18 juin :** **Journée découverte Coaching**

Rencontrez les coaches de la Chambre d'Agriculture lors d'un rendez-vous gratuit d'1h30 le vendredi 18 juin 2010 : Stéphanie Fabry à Sainte-Livrade, Didier Sol à Marmande et Nathalie Rivière à Agen. Pour prendre rendez-vous contactez le Service Entreprise de la Chambre d'Agriculture au **05 53 77 83 18**

**en direct... de la
chambre d'agriculture**

est édité par Publications Agricoles, 51, rue Albert Camus BP 131 F - 47004 Agen cedex - Tél. 05 53 77 83 70 - ISSN : 1265-5600 - Directeur de Publication : M. de Lapeyrière - Rédaction : F. Marcati - Impression : IGS Agen - Tél. 05 53 48 20 30 - Dépôt légal 2218 - N°34 - Mai 2010



De Ferme en Ferme, encore un succès !

On ne présente plus cet événement incontournable de notre département. Le Lot-et-Garonne, de Ferme en Ferme® a réuni cette année, près de 26 000 visites et 100% de soleil en plus. Une réussite que l'on doit à un partenariat solide entre la Chambre d'Agriculture de Lot-et-Garonne, la fédération départementale des CIVAM et le réseau départemental de Bienvenue à la Ferme. 79 fermes ont ouvert leur exploitation pour raconter leur métier, leur passion à un public toujours plus avide d'explications, de conseils... Des rencontres riches et variées qui démontrent l'esprit d'ouverture des agriculteurs et l'intérêt grandissant de la société pour l'agriculture. L'année prochaine, le Lot-et-Garonne, de Ferme en Ferme® fêtera ses 10 ans... La Chambre d'Agriculture tient à remercier chaleureusement tous les agriculteurs participants pour leur travail et l'accueil de qualité sur leur ferme. C'est grâce à vous que la manifestation remporte un grand engouement !.

MSA 24/47 : Les résultats

La Chambre d'Agriculture présente ses sincères félicitations à Claudine Faure pour son élection au poste de Présidente ainsi qu'à Pierre Dagrass, en tant que Vice-Président. La chambre d'Agriculture souhaite par ailleurs que le travail au sein de la MSA, se déroule dans les meilleures conditions, que les intérêts de nos agriculteurs périgourdins et lot-et-garonnais soient représentés le

plus consciencieusement pour la défense de notre profession.

• 2e collège : salariés

Administrateurs	Syndicat	Départements
ARPONNET Nancy	FO	24
CALBO Michel	FO	47
FOURLOUBEY Jean	FO	24
MONTAULARD J-Michel	FO	24
BOYANCE Michel	CGT	47
CAIS Bernadette	CGT	47
DOUX Max	CGT	47
ESTAY Daniel	CGT	24
BRUN Michel	CFE-CGC	24
DAGRASS Pierre	CFE-CGC	47
CORREIA Annick	SGA-CFDT	47
DUMAS Patrick	CFDT	24

• Présidente de la MSA 24/47 :

Mme Claudine FAURE,
3ème collègue (24).

• Premier Vice-Président de la MSA 24/47 :

M. Pierre DAGRASS,
2ème collègue (47).

• Conseil d'Administration

• 1er collège : exploitants et retraités

Administrateurs	Départements
BLOT Jacques	47
DEBET Gérard	24
DESSALLES André	24
LACOSTE Alain	24
MAURUSSANE Annick	24
MERSIE Suzy	47
ROUGIER Robert	24
SASSY Georges	47
VICTOR Guy	47

• 3e collège : employeurs de main-d'œuvre

Administrateurs	Départements
BOUSQUET-CASSAGNE Serge	47
DEJEAN Martine	47
FAURE Claudine	24
FOURCAUD Thierry	24
LIMOUSIN Anne-Marie	47
POUQUET Marie-Odile	24

UDAF

Administrateurs	Départements
BOUCHARD Henri (non salarié)	24
VALLET Sophie (salarié)	47

Journée de l'Élevage : Tous à Lauzun le 26 juin

La chambre d'Agriculture de Lot-et-Garonne organise en partenariat avec le Comice Agricole de Lauzun, la Journée Départementale de l'Élevage, samedi 26 juin à Lauzun. En ces temps difficiles pour ce secteur d'activité, qui représente 20% du chiffre d'affaires de la Ferme Lot-et-Garonne, quelle meilleure façon de démontrer le savoir-faire des éleveurs lot-et-garonnais ?

Pourquoi le hall de l'élevage au salon de l'Agriculture de Paris connaît le plus de visiteurs ? Première réponse : les animaux, deuxième réponse : les éleveurs. Ils sont animés par la passion, la convivialité, l'entraide et la générosité... des valeurs que la société recherche aujourd'hui. La Journée de l'Élevage est une occasion de réunir les éleveurs dans un cadre professionnel.

Il s'agit d'un rendez-vous de passionnés qui échangent entre passionnés. Néanmoins, depuis quelques années, la manifestation est ouverte au grand public afin de montrer les animaux, de partager des informations sur le métier d'éleveur en toute transparence... Il est vrai que les représentations sociales de l'agriculture sont souvent nostalgiques et passées, polluées par la communication commerciale des entreprises agroalimentaires et par l'éloignement croissant des citoyens de la production agricole. Mais la tendance semble s'inverser et les ruraux ou néo-ruraux sont de plus en plus prescripteurs. Ces derniers, consommateurs, veulent savoir ce qu'il y a dans leur assiette ! N'oublions pas également que les éleveurs participent à l'embellissement de nos paysages. La journée de l'élevage permet de renouer le dialogue entre l'agriculture et la société,

le tout dans la bonne humeur et la convivialité. Les visiteurs pourront découvrir tous les animaux de la ferme ainsi que les matériels utilisés en agriculture, d'assister aux concours de races Blonde d'Aquitaine et Prim'Holstein, d'admirer le travail des chiens de troupeaux et de se régaler avec un Marché des Producteurs de Pays. Le plus de cette année ? Le Comice Agricole de Lauzun fête ses 100 ans. Ainsi, s'ajoutent aux animations de la journée du 26 : projection de film retraçant l'histoire de l'agriculture et repas dès le vendredi 25, le samedi pendant la Journée de l'Élevage : défilé de tracteurs et voitures de collection, parade de vaches et chevaux dans le village. Agriculteurs, éleveurs, lot-et-garonnais ou touristes vous êtes tous invités !

Contact : Service Elevage, Chambre d'Agriculture au 05 53 77 83 23

Productions végétales

Des formations CERTIPHYTO réussies !

Durant l'hiver 2009/2010, Céline Duprat-Invernizzi et Emmanuel Maupas, de la Chambre d'Agriculture, ont animé 3 sessions de formations expérimentales avec des céréaliers pour tester le contenu du futur CERTIPHYTO.



Qu'est ce que le CERTIPHYTO ? : En 2014, tous les utilisateurs de phytosanitaires (agriculteurs, agents des collectivités, conseillers, distributeurs,...) devront détenir ce certificat afin de pouvoir acheter les produits et traiter avec. Ce bulldozer administratif déplaît fortement à la chambre d'Agriculture, mais la loi est la loi.

Comment obtenir le CERTIPHYTO ? : il existera 4 voies possibles

- Voie A= sur diplôme de moins de 10 ans

- Voie B= sur examen avec des QCM

- Voie C= mini formation et examen avec QCM

- Voie D= formation de 2 jours sans passer d'examen en fin de formation

La Chambre d'Agriculture de Lot-et-Garonne a été agréée par le Ministère pour réaliser des formations expérimentales (voie D) jusqu'au 31/12/2010. Ces formations sont gratuites pour les agri-

culteurs car financées par VIVEA et le FEADER (Union Européenne)

Les agriculteurs assistant à ces formations auront le CERTIPHYTO pour 10 ans.

Chaque formation dure 2 jours, les intervenants sont la Chambre d'Agriculture pour l'aménagement du poste phytosanitaire, Stéphane Sacase, conseiller prévention de la MSA accompagné d'un docteur de la MSA pour la protection des utilisateurs, Laurent Lajus de Solhead pour la qualité de la pulvérisation.

Le raisonnement des traitements et les méthodes alternatives sont abordés par Sylvie Nicolier d'Arvalis pour le maïs et les céréales et par Franck Duroueix du Cetiom pour les oléo-protéagineux.

Deux sessions sont programmées en décembre 2010 à Agen : 25 nov et 2 dec 2010, 9 et 16 dec 2010. Pensez à vous inscrire si vous êtes intéressés.

Contactez Céline Duprat-Invernizzi
05.53.77.83.13

SIAD, 3, 4 et 5 juin au Parc des Exposition à Agen



Retrouvez la Chambre d'Agriculture au Salon International du Bio et de l'Agri-durable sur son stand pendant 3 jours. Le SIAD est le premier salon totalement dédié aux pratiques agricoles tournées vers l'agri-durable. L'objectif est de faire émerger un modèle responsable sur le plan environnemental, viable sur le plan économique et équitable sur le plan social : L'agri-durable. Au delà du Bio, les agriculteurs sont entrés pleinement, depuis déjà quelques années, dans la recherche d'une agriculture écologiquement et économiquement rentable. La Chambre d'Agriculture et le service Territoires accompagnent ceux qui ont des projets à caractère environnemental, sans oublier les intérêts économiques des agriculteurs. Pour que l'agriculture soit durable, il faut qu'elle dure dans le temps donc économiquement rentable.

Les conseils et l'expertise de nos agents sur place vous apporteront les solutions à vos besoins. N'oubliez pas, sur le stand de la Chambre d'Agriculture, apéritifs et dégustations des Produits locaux pendant les trois jours.

Demander votre badge d'entrée par mail sur : www.salon-agriculture-durable.org

Contact : Chambre d'Agriculture de Lot-et-Garonne

Service Territoires 05 53 77 83 33

Vous y serez !

• 1er et 3 juin

Visites d'essais céréales à paille en partenariat avec ARVALIS :

- Plate-forme de Saint-Antoine de Ficalba le 1er Juin. (RDV à 10 heures sur le parking de La Poste à Saint-Antoine).

- Essai blé conduit en AB à Pujols le 3 juin à partir de 14 h 30 au lieu dit Nicoy chez Mr ARTISIE

**Contact : Service Productions végétales
05 53 77 83 39**

• 24 Juin

Agen (Parc des Expositions)

Les Etats Généraux de l'Entreprise

L'Interconsulaire, qui regroupe les Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat et Chambre d'Agriculture de Lot-et-Garonne, organise les Etats Généraux de l'Entreprise.

Contact : 05 53 77 47 85

• 30 Juin au 4 juillet - Nérac

Journées de l'Elevage Equin

3èmes Journées de l'Elevage organisées par le Syndicat des Eleveurs d'Anglo-Arabes et de Chevaux de Sport du Lot-et-Garonne au Lycée Agricole Armand Fallières de Nérac, sur le site de Poussot.

05 53 97 40 12. www.cheval47.com

• 2 juillet - Chambre d'Agriculture Agen Marché des Producteurs de Pays

La Chambre d'Agriculture organise un « Marché de Producteurs de Pays » le vendredi 2 juillet à partir de 17h (Parking). Cet événement donnera lieu à la remise des diplômes aux lauréats des Concours Agricoles d'Agen et de Paris. Vous aurez la possibilité de dîner sur place avec entre autres, des ateliers pour les enfants et une animation musicale.

Chambre d'Agriculture au 05 53 77 83 49

• Juillet et Août - Lot-et-Garonne

Marchés des Producteurs de Pays

La saison redémarre. Demandez le programme :

Chambre d'Agriculture au 05 53 77 83 49

• 26 au 28 octobre

Parc des expositions d'Agen

STAEFEL

La société Pro Sud Expo organise le STAEFEL, Salon Technique Agricole de l'Elevage et des Fruits et Légumes les 26, 27 et 28 octobre prochain au parc des expositions d'Agen. C'est le salon annuel du matériel et des techniques agricoles pour l'élevage, les fruits et légumes, les grandes cultures. Pour le STAEFEL, la volonté de Pro Sud Expo est de mettre en avant la proximité et la convivialité d'un rendez-vous à échelle humaine, optimisant au maximum les échanges entre fournisseurs exposants et leur clients visiteurs. A ne pas manquer pour les professionnels du monde agricole. Réservez votre stand.

05 53 70 77 77

contact@staefel.com / www.prosudexpo.com



Collecte des déchets Agricoles 2010 2011

Jus Agri pour recycler, je trie avec la Chambre d'Agriculture 47

PLASTIQUES AGRICOLES USAGES RECYCLABLES

Toute l'année

Quels déchets ?
Films agricoles recyclables collectés par tous les organismes : couvertures de serres et tunnels >120µ, bâches ensilage, films enrubannage, films de paillage clairs et couleurs
Tuyaux souples d'irrigation goutte à goutte, tuyaux irrigation rigides gris, filets paragrêles, horticulture: collectés exclusivement par le Centre de Tri de NICOLE
Comment ?
Séparer les différents types de plastiques et les différents couleurs, films sans mandrins, ni corps étrangers (végétaux, bois, ferraille, cailloux,...)
Auprès de qui ?

- **Centre de Tri de Nicole**
-SEMIL du CONFLUENT
 Tél : 05.53.84.19.90
 Du lundi au vendredi de 8h à 12h - livraison sur site 05.53.79.84.73
 NERAC : C. VALAY 05.53.97.66.06
 - **ETS SANSAN**
 Service rendu à ses adhérents
 Du lundi au vendredi de 8h à 12h - livraison sur site 05.53.97.33.94.
PBORJA
 05.53.79.84.73

Coût de traitement selon la nature des plastiques.
 Les refus ou plastiques considérés comme non recyclables seront transportés au CSDU de Fauillet et facturés 10€/TTC/t

PLASTIQUES AGRICOLES USAGES NON RECYCLABLES

Quels déchets ?
 PVC, P 17, ficelles, plastiques très souillés, en mélange, sur mandrins
Auprès de qui ?
 Centre de stockage de Déchets Ultimes de FAUILLET. Au préalable demander l'accord par fax au 05.53.79.83.31

EMBALLAGES VIDES DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES (EVPP)

31 Mai au 4 juin 2010
 22 au 26 novembre 2010

Quels déchets ?
Bidons en plastique (jusqu'à 25 litres)
Fûts en plastiques ou en métal (de 30 à 300 litres)
Sacs et boîtes en carton, papier et plastique
Bouchons
Comment ?

Emballages vides rigides <25 litres
 Vidés, rincés et égouttés sans bouchons, mis dans sac ADIVALOR
Emballages rigides >25 litres
 Vidés mais pas rincés, fermés avec le bouchon d'origine

Emballages souples (sacs, boîtes) en contact avec produits phytosanitaires et bouchons
 Aplatis, pliés (sacs et boîtes), mis dans un sac ADIVALOR
 Les sacs ADIVALOR sont à demander à votre distributeur. Vos coordonnées doivent être inscrites sur les sacs

Auprès de qui ?

La collecte est gratuite et réservée aux utilisateurs professionnels. Une attestation de remise de PPNU vous sera donnée. Contacter votre distributeur :

ADENA / AGRALIA (maisadour)/AGRICAL-La gerbe / AGRI AGEN / AREAL / ETS BEAUGEARD / COMPTOIR AGRI. DU MARMANDAIS / SANSAN ETS / SODEPAC / URTHALER ETS / SERMAGRI / ETS BELLEAU / VITIVISTA / VIDAL SA / TERRES DU SUD
CONTACT : Chambre d'Agriculture de Lot et Garonne / Service Territoires
 Maryse Lespes : 05.53.77.83.17 - maryse.lespes@lot-et-garonne.chambagri.fr

EMBALLAGES VIDES DE PRODUITS FERTILISANTS (EVPPF)

Du 31 Mai au 4 juin 2010

Quels déchets ?
Big Bags de 500 à 1000 kg
Sacs d'engrais de 20 à 50 kg
 Portant le pictogramme ADIVALOR
Comment ?

Big Bags : Vidés, secoués, agrafes métalliques enlevées, pliés en 3. Faire des fagots de 10 big bags et attacher avec de la ficelle agricole

Sacs d'engrais :
 Vidés. Faire des fagots avec 50 sacs, ficeler et stocker sur une palette
 Stocker à l'abri sur une palette

Auprès de qui ?

La collecte est gratuite et réservée aux utilisateurs professionnels. Une attestation de remise de PPNU vous sera donnée. Contacter votre distributeur :

ADENA / AGRALIA (maisadour)/AGRICAL-La gerbe / AGRI AGEN / AREAL / ETS BEAUGEARD / COMPTOIR AGRI. DU MARMANDAIS / SANSAN ETS / SODEPAC / URTHALER ETS / SERMAGRI / ETS BELLEAU / VITIVISTA / VIDAL SA / TERRES DU SUD
CONTACT : Chambre d'Agriculture de Lot et Garonne / Service Territoires
 Maryse Lespes : 05.53.77.83.17 - maryse.lespes@lot-et-garonne.chambagri.fr

PRODUITS PHYTOSANITAIRES NON UTILISABLES (PPNU)

25 et 26 Janvier 2011

Quels déchets ?
 Produits interdits,
 Produits inutilisables.
 Produits en mauvais état (pris en masse, périmé...)
Comment ?

Consulter le site pour connaître les produits interdits www.adivalor.fr/collectes/identifier_ppnu.
Identifier les PPNU, les ranger à part dans le local phytosanitaire et apposer un autocollant « PPNU à détruire » et suremballer les PPNU en mauvais état.

Garder les produits dans leur emballage d'origine jusqu'au jour de la collecte.
Transporter les produits dans un véhicule aérodynamique dépassant 50 kg par transport, le jour de la collecte.

La collecte est gratuite pour les PPNU portant le pictogramme ADIVALOR ; pour les autres une contribution de 2€/HT/kg vous sera demandée. Une attestation de remise de PPNU vous sera donnée.

Auprès de qui ?
 Les sites de collecte seront désignés à l'automne. Contacter votre distributeur.

CALENDRIER à découper

